

**ASSOCIATION
AIDE ET INTERVENTION A DOMICILE**

2 Rue Paul PAINLEVE
84100 ORANGE

**Rapport du Commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31/12/2017



**FB AUDIT
BAKER TILLY**

Membre indépendant de Baker Tilly France
et de Baker Tilly International

ASSOCIATION AIDE et INTERVENTION A DOMICILE

2 Rue Paul PAINLEVE
84100 ORANGE

**Rapport du Commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31/12/2017

A l'assemblée générale de l'association AIDE et INTERVENTION A DOMICILE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée lors de votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association **AIDE et INTERVENTION A DOMICILE** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

- Le paragraphe « Disponibilités » de l'annexe indique que les valeurs mobilières de placement sont valorisées par référence à leur valeur d'entrée dans le patrimoine, les mouvements étant enregistrés selon la méthode du « Premier entré, premier sorti ». Une provision pour dépréciation est constituée à la clôture de l'exercice si le cours de ces valeurs est inférieur à leur coût d'acquisition.

Nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables retenues par votre association et des informations fournies dans les notes annexes, et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Sur la base de nos diligences, nous avons conclu au caractère approprié des méthodes utilisées pour l'évaluation des valeurs mobilières de placement.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport d'activité et des autres documents adressés aux membres

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

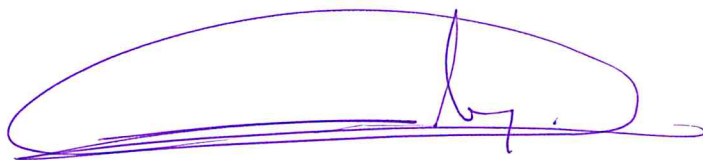


Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à ORANGE, le 14 mai 2018



Didier REDON
SAS FB AUDIT
Commissaire aux comptes

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires	5 457	5 457				
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	84 085	80 582	3 503	4 028	525	13.03
	Installations techniques Matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	96 355	82 206	14 149	7 565	6 584	87.04
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
Total I		185 897	168 245	17 652	11 593	6 059	52.27
Comptes de liaison Total II							
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Créances usagers et comptes rattachés	159 558		159 558	177 463	17 906	10.09
	Autres créances	13 076		13 076	914	12 161	NS
	Valeurs mobilières de placement	218 458		218 458	218 458		
	Instruments de trésorerie						
Comptes de Régularisation	Disponibilités	420 058		420 058	420 401	343	0.08
	Charges constatées d'avance (3)	2 365		2 365	2 249	116	5.16
	Total III	813 515		813 515	819 486	5 971	0.73
	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		999 412	168 245	831 167	831 079	88	0.01

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2017	Exercice N-1 31/12/2016	Ecart N / N-1	
		12	12	Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres				
	Fonds associatifs sans droit de reprise	204 313	204 313		
	Ecart de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	416 074	413 037	3 038	0.74
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	12 226	3 038	9 188	302.45
	Autres fonds associatifs				
	Fonds associatifs avec droit de reprise :				
	Apports				
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Legs et donations				
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
	Ecart de réévaluation				
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	21 234	21 234		
	Provisions réglementées				
	Droit des propriétaires				
	Total I	653 848	641 622	12 226	1.91
	Comptes de liaison				
	Total II				
	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges	37 126	46 090	8 965	19.45
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement				
	Fonds dédiés sur autres ressources				
	Total III	37 126	46 090	8 965	19.45
DETTES (1)	Emprunts obligataires				
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés				
	Dettes fiscales et sociales	122 463	130 373	7 910	6.07
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	17 730	11 976	5 755	48.05
	Instruments de trésorerie				
	Produits constatés d'avance		1 018	1 018	100.00
	Total IV	140 193	143 367	3 173	2.21
	Ecart de conversion passif (V)				
Comptes de Régularisation					
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	831 167	831 079	88	0.01

(1) Dont à plus d'un an

Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

140 193

142 349

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2017 12	31/12/2016 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue de Biens et Services	785 490	757 940	27 550	3.63
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	10 230	8 976	1 254	13.97
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	26 077	7 207	18 870	261.81
Collectes				
Cotisations				
Autres produits	22 407	6 921	15 486	223.76
Total I	844 203	781 044	63 159	8.09
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements		471	471	100.00
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes	88 492	70 841	17 651	24.92
Impôts, taxes et versements assimilés	39 214	35 936	3 278	9.12
Salaires et traitements	557 917	518 754	39 163	7.55
Charges sociales	138 081	143 207	5 125	3.58
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	4 293	5 828	1 535	26.33
Sur immobilisations : dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions		42	42	100.00
Pour risques et charges : dotations aux provisions	2 735	1 635	1 101	67.33
Subventions accordées par l'association				
Autres charges (2)	1 265	1 294	28	2.18
Total II	831 998	778 006	53 992	6.94
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	12 205	3 038	9 168	301.78
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2017	12	31/12/2016	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier						
Autres intérêts et produits assimilés		90			90	
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V		90			90	
Charges financières						
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI						
2. Résultat financier (V-VI)		90			90	
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		12 296		3 038	9 258	304.76
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		21			21	
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total VII		21			21	
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		91			91	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions						
Total VIII		91			91	
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		70			70	
Impôts sur les bénéfices (IX)						
Total des produits (I+III+V+VII)		844 315		781 044	63 271	8.10
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)		832 089		778 006	54 083	6.95
Solde intermédiaire		12 226		3 038	9 188	302.45
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs						
- Engagements à réaliser sur ressources affectées						
5. EXCEDENTS OU DEFICITS		12 226		3 038	9 188	302.45

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 831 166.63 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 844 203.10 Euros et dégagant un excédent de 12 225.91 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Changement de Direction en début d'exercice.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production. Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens. Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence. Les amortissements des matériels sont calculés selon le mode linéaire sur la durée probable d'utilisation. A savoir :

Concessions & brevets 1 an

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Constructions 15 ans

Agts install divers de 5 à 10 ans

Mob mat bureau et infor de 4 à 5 ans

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu. Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les valeurs mobilières de placement sont valorisées par référence à leur valeur d'entrée dans le patrimoine, les mouvements étant enregistrés selon la méthode du "Premier entré, premier sorti". Une provision pour dépréciation est constituée à la clôture de l'exercice si le cours de ces valeurs est inférieure à leur coût d'acquisition

Achats Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Subvention d'investissement L'association a reçu une subvention d'équipement destinée à financer un bien inscrit à l'actif. Cette subvention n'est pas rapportée au résultat, et reste maintenue durablement en fonds propres.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -



ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	5 457		
Constructions sur sol propre	84 085		
Installations générales agencements aménagements divers	52 507		1 680
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	33 496		8 672
TOTAL	170 088		10 352
TOTAL GENERAL	175 545		10 352

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			5 457	5 457
Constructions sur sol propre			84 085	84 085
Installations générales agencements aménagements divers			54 187	54 187
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		0	42 168	42 168
TOTAL		0	180 440	180 440
TOTAL GENERAL		0	185 897	185 897

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	5 457			5 457
Constructions sur sol propre	80 057	525		80 582
Installations générales agencements aménagements divers	45 712	2 068	0	47 780
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	32 725	1 700	0	34 426
TOTAL	158 495	4 293		162 788
TOTAL GENERAL	163 952	4 293		168 245

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Constructions sur sol propre	525				
Instal.générales agenc.aménag.divers	2 068				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 700				
TOTAL	4 293				
TOTAL GENERAL	4 293				



ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	46 090	2 735	11 700		37 126
TOTAL	46 090	2 735	11 700		37 126

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	270		270		
TOTAL	270		270		
TOTAL GENERAL	46 360	2 735	11 970		37 126

Dont dotations et reprises d'exploitation		2 735	11 970		
--	--	--------------	---------------	--	--

La provision constituée au cours des années précédentes en vue du paiement des indemnités de départ en retraite du personnel a été réévaluée en hausse pour le secteur Emplois Familiaux pour 2 735 € et à la baisse pour le secteur des TISF pour 11 700 €, portant ces provisions respectives à 9 578 € et à 27 547 €.

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	159 558	159 558	
Personnel et comptes rattachés	542	542	
Débiteurs divers	12 534	12 534	
Charges constatées d'avance	2 365	2 365	
TOTAL	174 998	174 998	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Personnel et comptes rattachés	64 974	64 974		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	41 066	41 066		
Autres impôts taxes et assimilés	16 423	16 423		
Autres dettes	17 730	17 730		
TOTAL	140 193	140 193		

Titres immobilisés

Les titres de participation, ainsi que les autres valeurs mobilières de placement, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

La valeur des titres au 31/12/2017 était de 231 091 €. La valeur comptable s'élevant à 218 458 €, la plus value latente est estimée à 12 633 €.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.



ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	12 534
Total	12 534

Les produits à recevoir sont constitués des remboursements en cours d'Uniformation.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fiscales et sociales	100 823
Autres dettes	15 843
Total	116 667

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	2 365
Total	2 365

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	10 885
60 à 64 ans	1 à 5 ans	9 046
55 à 59 ans	6 à 10 ans	4 754
45 à 54 ans	11 à 20 ans	8 284
35 à 44 ans	21 à 30 ans	4 157
moins de 35 ans	plus de 30 ans	
Engagement total		37 126

Hypothèses de calculs retenues

	Dirigeants	Autres	Provisions
Indemnités de départ à la retraite et indemnités pour personnel en activité		37 126	



ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Charges et produits sur exercices antérieurs

Nature	Montant	imputé au compte
Produits		
- Règlement client précédemment en pertes	21	77200000
Total	21	

